

SECTION SPORTIVE COLLEGE CHARLES DE GAULLE FOOTBALL RUGBY

Section labellisée par le Ministère de l'Éducation Nationale

Catégorie d'âge pour la rentrée 2024 : 2010 à 2014
Scolarisés de la 6^e à la 3^e

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

TESTS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Jeudi 2 mai 2024 de 14h00 à 16h30

Lieu : stade Mistral à Guilhaud Granges

Date limite de dépôt du dossier de candidature
Vendredi 12 avril 2024

Présentation

Les **classes de section sportive FOOTBALL et RUGBY** du collège Charles de Gaulle fonctionnent en partenariat avec le District Drôme Ardèche de Football, la **Ville de Guilhaud Granges**, le **Conseil Départemental de l'Ardèche** et les clubs du **Bassin de Crussol Rugby** et **RCF 07**.

Cette option sportive concerne les élèves garçons et filles licenciés en club, ayant des compétences certaines pour le rugby et présentant un dossier scolaire satisfaisant ainsi qu'un bon état d'esprit.

La section sportive n'est pas réservée aux joueurs(ses) des clubs du bassin de Crussol ou RCF07 ; **les élèves retenus sont libres d'être licenciés dans le club de leur choix.**

La section sportive du collège Charles de Gaulle sont ouvertes à tous les élèves. **Les candidats retenus hors secteur du collège, doivent formuler une demande de dérogation auprès de l'Inspection Académique pour intégrer le Collège Charles de Gaulle.**

L'encadrement

Responsable pédagogique et suivi de la scolarité de la section sportive :

Stéphane BROCC, professeur d'E.P.S. au collège Charles de Gaulle

FOOTBALL :

- Stéphane BROCC, professeur d'E.P.S., BEF
- Nathan VEYRET, éducateur RCF 07, BEF

RUGBY :

- Rémi ROUSSEAU, Bassin de Crussol, DE Rugby à VX
- Educateurs mis à disposition par le club du Bassin de Crussol

Les objectifs de la SECTION SPORTIVE

- + **Aménager le rythme** sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** tout en ayant une **quantité et une qualité d'entraînement optimale en période de préformation** (4 séances d'entraînement dont 2 dans le temps scolaire)
- + Emploi du temps aménagé afin de pouvoir bénéficier de deux entraînements complémentaires à ceux du club.
- + Les cours d'E.P.S. et les entraînements rugby sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée.
- + Sur le plan du sportif, l'objectif est d'améliorer les qualités individuelles et collectives essentiellement au niveau technique, athlétique et tactique.

Fonctionnement de la section sportive

- + **Suivi individuel du travail scolaire et du comportement** assuré par le professeur d'E.P.S. responsable des classes option sport (football et rugby) en concertation avec le professeur principal de la classe.
- + **Bulletin sportif trimestriel** remis aux familles en même temps que le bulletin scolaire.
- + **La signature d'une charte d'engagement** à la classe option sport par l'élève et ses parents (droits et devoirs de l'élève, fonctionnement, participation obligatoire à certaines activités de l'Association Sportive) sera effectuée en début d'année scolaire.
- + **Formation de Jeunes Officiels (arbitres)** en partenariat avec l'UNSS : information théorique et pratique dans le cadre de l'Association Sportive.
- + Participation aux compétitions UNSS de niveau départemental, académique et national (à partir de la 4^e) au sein de l'**Association Sportive** du collège ainsi qu'à au moins un cross de district et/ou départemental.
- + **Un bilan sportif et scolaire** annuel et/ou trimestriel sera envoyé au club d'appartenance du joueur à la fin de chaque période.

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription à retourner au plus tard le lundi 1er avril 2024 comprend :

-  **la fiche de candidature** ci-jointe
-  **Les bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres de l'année en cours
-  **Une enveloppe timbrée** (avec l'adresse des parents) pour l'envoi des résultats.

Résultats et Admissions :

L'admission est prononcée par un jury qui se réunit fin mai. Ce jury est composé de Mme la principale du Collège, du professeur responsable de la section sportive et du référent technique Football et Rugby.

Le jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- du classement aux épreuves sportives de sélection
- des bulletins trimestriels (résultats et observations)

Les résultats définitifs seront communiqués à chaque candidat début **juin**

FICHE DE CANDIDATURE

☐ FOOTBALL

☐ RUGBY

Photo

Récente

Obligatoire

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

Téléphone Mail : @

Etablissement scolaire fréquenté en 2023 / 2024

Classe

☐ Demande de DEROGATION à la carte scolaire

CLUB : POSTE :

Niveau :

AVIS DE L'EDUCATEUR DU CLUB SUR LE CANDIDAT
(Qualités, Potentiel, esprit d'équipe, comportement)

Nom de l'éducateur : Signature :

Je soussigné(e) Mme, M.

- Autorise mon fils, ma fille.....
à se présenter au concours d'entrée en SECTION SPORTIVE du collège Charles de Gaulle le **jeudi 4 avril 2024 au stade MISTRAL à Guilhaum Granges.**

A..... le

Signature des parents